



Bulletin Officiel

N°6687 Jeudi 08 Septembre 2022

www.cmf.tn

27^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR
DES NORMES IFRS 2

AVIS DES SOCIETES

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OPA OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE ADWYA 3

AUGMENTATION DE CAPITAL

SONEDE INTERNATIONAL 4

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

ARAB TUNISIAN LEASE ATL 2022-1 8

TUNISIE LEASING ET FACTORING TLF 2022-2 14

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 20

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 27/06/2022)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDAIRE ARRETES AU 30 JUIN 2022

- SOCIETE LAND'OR

COMMUNIQUE DU CMF

**DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA
DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches en vue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

AVIS DE LA BOURSE

**RESULTAT DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE
SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE ADWYA**

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse ce qui suit :

1- L'opération d'Offre Publique d'Achat Obligatoire – OPA Obligatoire - sur les actions de la société « ADWYA », au prix unitaire de 5,950 dinars, ouverte dans un premier temps, du mercredi 10 août 2022 au mardi 30 août 2022 inclus et prorogée par décision du CMF jusqu'au lundi 05 septembre 2022 a été clôturée à cette dernière date.

Par cette opération, l'initiateur de l'OPA obligatoire, la société Kilani Holding Pharmaceuticals vise l'acquisition de 10 735 616 actions ADWYA représentant 49,87% du capital de la société.

Il est rappelé qu'à la date d'ouverture, l'initiateur de cette OPA, agissant de concert avec messieurs Lasaad Kilani et Rafik Kilani, détenaient 10 792 384 actions représentant 50,13% du capital de la société ADWYA.

2- L'initiateur Kilani Holding Pharmaceuticals agissant de concert avec Laboratoires Teriak a déclaré avoir acquis en Bourse, durant la période de l'Offre, 2 548 850 actions, soit 11,84% du capital de la société ADWYA.

3- A la date limite de dépôt des plis relatifs à l'opération précitée, fixée pour le mercredi 07 septembre 2022 à 17h00, 7 749 242 actions (36% du capital) ont été offertes en réponse à l'OPA obligatoire, dont ci-après le détail :

Intermédiaire en Bourse	Nombre d'ordres	Quantité
BNA CAPITAUX	1	7 648 648
STB FINANCE	1	20 660
SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE	19	10 336
BEST INVEST	4	12 093
CCF	1	57 244
ATTIJARI INTERMEDIATION	3	261
TOTAL	29	7 749 242

Ainsi, la société Kilani Holding Pharmaceuticals détient directement 11 600 698 actions représentant 53,89% du capital de la société Adwya et 9 489 778 actions de concert avec messieurs Lasaad Kilani, Rafik Kilani et Laboratoires Teriak représentant 44,08% du capital, soit au total **21 090 476 actions** représentant **97,97%** du capital de la société Adwya.

AVIS DES SOCIÉTÉS

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 pour tout placement sollicité après le 31/08/2022.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

SONEDE INTERNATIONAL

Société anonyme au capital de 1 000 000 dinars divisé en 50 000 actions
de nominal 20 Dinars entièrement libérées
Siège social : Colisée Saula Esc B , 3 ème étage, El Manar II - Tunis 2092 -
Identifiant unique : 1119736 V
Téléphone : (+216) 71.875.860/ **Fax :** (+216) 71.875.850

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital de SONEDE INTERNATIONAL de 1 000 000 dinars à 3 000 000 dinars

Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de SONEDE INTERNATIONAL réunie le 28/01/2022 a décidé d'augmenter le capital social de la société de 2.000.000 DT pour le porter de 1.000.000 DT à 3.000.000 DT par l'émission de 100.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire à raison de deux (02) actions nouvelles pour une (1) action ancienne, au pair, soit au prix de 20 DT l'action, à libérer de moitié lors de la souscription.

Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du 01/01/2022 à hauteur de leur libération, soit la moitié.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé, qu'au cas où les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée de :

1. redistribuer les actions non souscrites entre les actionnaires qui en font la demande ;
2. limiter le montant de l'augmentation du capital à celui des souscriptions réellement effectuées à condition que celles-ci atteignent les trois-quarts (3/4) au moins du montant de l'augmentation du capital proposée.

But de l'émission

L'augmentation du capital a pour but :

- de consolider les fonds propres de la société permettant à celle-ci de participer aux appels d'offres internationaux qui exigent en général à ce que les soumissionnaires disposent de fonds propres supérieurs à cinq cent (500.000) mille euros ;
- d'assurer la participation de SONEDE INTERNATIONAL dans le capital social de la société SBA des Eaux à constituer dans le cadre du projet Bénin ;
- de se conformer aux exigences des termes de l'appel d'offres du projet Bénin se rapportant à la participation de SONEDE INTERNATIONAL en sa qualité de chef de file du consortium déclaré adjudicataire au capital de SBA des Eaux.

Caractéristiques de l'opération

- Montant de l'augmentation du capital : 2.000.000 dinars
- Nombre d'actions nouvelles à émettre : 100.000 actions
- Valeur nominale de l'action : Vingt (20) dinars
- Prix d'émission : Vingt (20) dinars
- Catégorie : Action Ordinaire
- Forme des actions à émettre : Nominative
- Parité : deux (02) actions nouvelles pour une (1) action ancienne

Prix d'émission des actions nouvelles

Les actions nouvelles seront émises à un prix d'émission de 20 DT égal à la valeur nominale à souscrire en numéraire et à libérer de moitié à la souscription.

Droit préférentiel de souscription

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice du droit préférentiel de souscription s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : la souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de deux (02) actions nouvelles pour une (01) action ancienne. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. SONEDE INTERNATIONAL ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible.

Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercé à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux 100.000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de deux (02) actions nouvelles pour une (01) action ancienne et ce, du **13/09/2022** au **27/09/2022** inclus. (*)

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du **03/10/2022** au **07/10/2022** inclus.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions réalisées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée (soit 75.000 actions).

(*) Les Actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **27/09/2022** sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Etablissements domiciliaires

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués au siège de la société SONEDE INTERNATIONAL sis à Colisée Saula Esc B, 3^{ème} étage - El Manar II - Tunis 2092.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 10DT représentant la moitié de la valeur nominale de l'action.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible réservé à l'augmentation du capital de la société SONEDE INTERNATIONAL: STB Agence El Manar N° 10209077108755578815.

Après répartition, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions à titre réductible non satisfaites, seront remboursées, sans intérêts, au siège de la société dans un délai ne dépassant pas les dix (10) jours à partir de la date de clôture des souscriptions, soit au plus tard le **07/10/2022**.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions souscrites délivrée par la Société Emettrice et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 50.000 actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires de droits de souscription en bourse.

Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles souscrites porteront jouissance à partir du 01/01/2022 à hauteur de leur libération, soit la moitié.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

Droits attachés aux valeurs mobilières émises

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la réglementation en vigueur.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables sur le marché hors cote.

Régime fiscal applicable

Droit commun.

Marché des titres

Les actions de la société SONEDE INTERNATIONAL sont négociées sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Négociation en Bourse des actions anciennes

Les cinquante mille (50.000) actions anciennes composant le capital actuel de la société SONEDE INTERNATIONAL seront négociées à partir du **13/09/2022**, droits de souscription détachés.

Négociation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 100 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et libérées de moitié seront négociables en Bourse, à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations du capital des sociétés.

Elles seront dès lors négociées sur le marché hors-cote séparément des actions anciennes jusqu'à leur libération totale et la mise en paiement des dividendes de l'année au cours de laquelle la libération aura lieu en totalité. A partir de cette date, toutes les actions seront entièrement assimilées.

Négociation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **13/09/2022** au **27/09/2022** inclus.

Il est à préciser qu'aucune séance de régulation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les actions nouvelles souscrites ne seront pas prises en charge par Tunisie Clearing. Les droits de souscription ne seront pas pris en charge par Tunisie Clearing. A cet effet, Tunisie Clearing n'assurera pas les règlements / livraisons sur lesdits droits et actions négociés en Bourse.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°**22-1083** en date du **29/08/2022**, est mis à la disposition du public, sans frais, au siège de la SONEDE INTERNATIONAL (Colisée Saula Esc –B 3 ème étage El Manar II Tunis 2092) et sur le site internet du CMF (www.cmf.tn).

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 31/08/2022.

(* Les Actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **27/09/2022** sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 pour tout placement sollicité après le 31/08/2022 ainsi que des indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2022 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2022.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «ATL 2022-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 07/04/2022 a autorisé l'émission par la société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2022, et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 22/08/2022 a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 20MD susceptible d'être porté à 40MD.

Le conseil d'administration a délégué à la Direction Générale tous les pouvoirs nécessaires pour fixer les conditions d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du 22/08/2022 d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 20MD susceptible d'être porté à 40MD selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	10,00%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	10,30%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**Montant**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 20MD susceptible d'être porté à 40MD divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à 400 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2022-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 13/09/2022 et clôturées sans préavis au plus tard le 17/10/2022.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000D) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf- Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le 17/10/2022, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le 17/10/2022, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 31/10/2022 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **13/09/2022** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

But de l'émission

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2022 des mises en force qui s'élèvent à 277MD. Ces mises en force seront financées à hauteur de 31,5MD par des emprunts obligataires, 13,5MD par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash flow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « ATL 2022-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/10/2022** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **17/10/2022** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

Taux fixe : Taux annuel brut de 10,00% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 ans de grâce

Taux fixe : Taux annuel brut de 10,30% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le **17 Octobre** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **17/10/2027** pour la catégorie **A** et **17/10/2029** pour la catégorie **B**.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie **A** et à la troisième année pour la catégorie **B**. L'emprunt sera amorti en totalité le **17/10/2027** pour la catégorie **A** et le **17/10/2029** pour la catégorie **B**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **17 Octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **17/10/2023** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **17/10/2023** pour la catégorie **A** et le **17/10/2025** la catégorie **B**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10,00%** l'an pour la catégorie **A** et de **10,30%** pour la catégorie **B**.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de la catégorie **A** sont émises pour une période totale de **5 ans** et les obligations de la catégorie **B** sont émises pour une période totale de **7 ans**.

Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations de la catégorie **A** et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie **B**.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations de la catégorie **A** est égale à **2,660 années** et de **4,086** pour les obligations de la catégorie **B**.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

L'agence de notation Fitch Ratings a amélioré en date du **22 Octobre 2021** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : **BBB + (tun)** ; Perspective : **Stable**
- Note nationale court terme : **F2 (tun)**

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation : <https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-takes-rating-action-on-8-tunisian-nbfis-22-10-2021>

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **22/08/2022**, la note provisoire à long terme « **BBB+ (tun)** » à l'emprunt obligataire « **ATL 2022-1** » objet de la présente note d'opération.

Selon l'agence de notation Fitch Ratings, la note « **BBB+ (tun)** » indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances notées dans les catégories supérieures.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication.

Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

L'émission d'un emprunt obligataire est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations, l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales est applicable : les porteurs des obligations sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du Code des Sociétés Commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finances portant gestion de l'année 2022, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 10 000 dinars sans que ce montant n'excède 6 000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «**ATL 2022-1**» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **BNA CAPITAUX**, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ATL s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse (BNA CAPITAUX) de demander l'admission de l'emprunt « **ATL 2022-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

L'ATL s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « **ATL 2022-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération relative à l'émission et l'admission de l'emprunt obligataire « **ATL 2022-1** » visée par le CMF en date du **29 août 2022** sous le n°**22/1081** et du document de référence « **ATL 2022** » enregistré auprès du CMF en date du **29 août 2022** sous le n°**22-006**, des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2022 pour tout placement sollicité après le 31/08/2022 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2022 et prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2022.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public auprès de l'ATL, Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; de l'AFC, intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A I Les jardins du lac II – Les berges du lac – 1053 Tunis, et sur le site Internet du CMF www.cmf.tn et de l'ATL www.atl.com.tn

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 et les indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2022 seront publiés au Bulletin du CMF, respectivement, au plus tard le 31/08/2022 et le 20/10/2022.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 pour tout placement sollicité après le 31/08/2022. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2022 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/10/2022.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire
«TLF 2022-2»**

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING et FACTORING réunie le **30/04/2021** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **24/05/2022** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « **TLF 2022-2** ». Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant un montant de **30 millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 millions de dinars**, des durées entre 5 à 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+3,00% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 8,50% brut l'an au minimum et 11,50% brut l'an au maximum pour le taux fixe. Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et les taux d'intérêt de l'emprunt comme suit : **10,00% brut l'an et/ou TMM+2,75% sur 5 ans.**

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant :

L'emprunt obligataire « **TLF 2022-2** » est d'un montant de 30 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 Millions de dinars, divisé en 300 000 obligations, susceptibles d'être portés à 400 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « **TLF 2022-2** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le **13/09/2022** et clôturées sans préavis au plus tard le **21/10/2022**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 DT) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf. Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **21/10/2022**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **21/10/2022**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **28/10/2022** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **13/09/2022** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission :

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING ET FACTORING a prévu pour l'année 2022 des mises en force qui s'élèvent à 352 000 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de (i) 80 millions de dinars par des emprunts obligataires, (ii) 111,2 millions de dinars par des crédits bancaires et (iii) 20 millions de dinars par des crédits extérieurs.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « TLF 2022-2 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **21/10/2022**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **21/10/2022** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations «**TLF 2022-2**» seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur fixés comme suit :

- ✓ Taux variable sur 5 ans : Taux du Marché Monétaire (**TMM publié par la BCT**) **+2,75%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

- ✓ Taux fixe sur 5 ans : Taux annuel brut de **10%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **21/10/2027**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **21 octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **21/10/2023**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10%** l'an.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de juillet 2022 à titre indicatif, qui est égale à 6,403% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,153%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,75%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire «**TLF 2022-2**» sont émises sur une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne:

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

Duration de l'emprunt :

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,660 années**.

Garantie :

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

En date du **22 Octobre 2021**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring de **BBB (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme de **F3 (tun)**.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation : <https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-takes-rating-action-on-8-tunisian-nbfis-22-10-2021>

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **25/08/2022** la note **provisoire** à long terme **BBB (tun)(EXP)** à l'emprunt obligataire « TLF 2022-2 » objet de la présente note d'opération.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « TLF 2022-2 » est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **TLF 2022-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **TUNISIE CLEARING**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

Marché des titres :

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « **TLF 2022-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage, dès la clôture de l'emprunt « TLF 2022-2 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **29/08/2022** sous le n°**22-1082**, du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2022 » enregistré auprès du CMF en date du **29/08/2022** sous le n°**22-007**, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 pour tout placement sollicité après le 31/08/2022 ainsi que des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2022 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2022.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2022 et les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2022 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 31/08/2022 et le 20/10/2022.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV ****	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	104,394	107,892	107,909
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	148,747	148,771
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	123,775	123,793
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	133,915	133,938
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	129,271	129,292
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	129,821	129,844
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	124,159	124,177
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	50,000	50,007
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	36,162	36,168
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	118,444	123,097	123,118
11	BTKS SICAV ***	BTK CONSEIL	16/10/00	104,652	108,599	108,615
<i>FCP OBLIGAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
12	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	18,458	19,137	19,140
13	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	132,719	132,732
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,247	1,247
15	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	129,715	129,736
16	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,589	12,590
17	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	183,197	183,228
18	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,460	12,461
19	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	104,189	104,209
20	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	102,185	106,656	106,675
21	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,930	14,933
<i>FCP OBLIGAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
22	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	2,024	2,025
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
23	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	67,623	67,630
24	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	142,406	142,452
25	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	110,312	110,450
26	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	115,497	115,515
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
27	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	151,805	152,266
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	569,375	570,514
29	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	150,119	150,215
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	192,367	192,082
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	106,143	106,101
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	135,899	135,990
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	174,218	174,778
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	152,993	153,268
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	24,178	24,214
36	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	98,048	98,116
37	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,019	1,019
38	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,035	1,035
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
39	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 242,121	2 344,783	2 352,689
40	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	147,973	149,817
41	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	237,722	243,324
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	3,076	3,084
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,769	2,774
44	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	65,548	65,562
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,367	1,368
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,279	1,285
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,276	1,282
48	MAC HORIZON 2022 FCP *	MAC SA	09/11/15	106,676	En liquidation	En liquidation
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
50	FCP MOUASSASSETT **	AFC	17/04/17	1 187,879	En liquidation	En liquidation
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	14,264	14,574
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	11,312	11,323
53	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	13,811	14,209
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	96,531	96,604
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,337	1,329

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	17/05/22	3,958	109,644	108,956	108,970
57	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/22	4,491	101,621	100,278	100,293
58	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/22	5,419	107,869	106,401	106,417
59	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	30/05/22	5,257	105,079	103,851	103,868
60	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	25/05/22	6,412	107,086	105,395	105,416
61	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/22	5,144	109,883	108,851	108,870
62	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNB CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	106,472	105,099	105,117
63	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/22	4,923	103,512	102,285	102,301
64	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	103,245	101,236	101,236
65	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,099	105,989	106,005
66	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,109	107,644	107,663
67	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/22	3,823	106,026	105,344	105,362
68	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,277	104,258	104,271
69	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	104,313	104,330
70	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	23/05/22	5,198	104,146	102,813	102,828
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	23/05/22	3,010	106,957	106,532	106,541
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	104,691	103,286	103,303
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	102,939	101,764	101,778
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	23/05/22	4,117	107,582	106,680	106,693
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	103,256	102,238	102,253
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	109,904	110,447	110,453
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	5,434	106,205	104,796	104,819
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	4,617	108,972	108,571	108,587
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	27/05/22	6,471	111,053	109,299	109,297
SICAV MIXTES								
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	66,230	63,902	63,849
81	SICAV BNA	BNB CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	99,498	107,934	108,563
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	18,119	17,912	17,915
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	303,488	304,746
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	23/05/22	50,748	2 272,799	2 209,671	2 209,916
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	24/05/22	1,668	70,374	70,694	70,707
86	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	19/05/22	1,564	55,762	55,768	55,774
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	108,259	108,265
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	17/05/22	0,258	11,901	11,484	11,486
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	17/05/22	1,037	15,054	15,436	15,441
90	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	30/05/22	0,431	15,964	17,442	17,511
91	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	30/05/22	0,482	14,003	15,056	15,099
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	En liquidation	En liquidation
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/22	2,461	101,175	107,786	107,959
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/22	0,299	79,110	89,178	88,874
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	93,738	93,446
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/22	3,472	101,183	105,271	105,099
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	103,489	103,705
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	11,201	11,244
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	104,247	104,256
100	FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/22	4,534	153,044	155,035	155,277
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	103,493	108,516	108,794
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	2,961	118,376	120,980	121,414
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	119,753	129,928	132,659
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	1,253	186,219	192,997	196,087
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	2,831	172,970	177,082	179,918
106	MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	3,696	168,703	173,228	175,336
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	30/05/22	0,190	22,411	24,018	24,447
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	148,051	152,467
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	162,417	164,901
110	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	23/05/22	158,585	5 414,197	5 139,091	5 155,027
111	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	89,960	96,029	96,646
113	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	23/05/22	104,782	4 559,325	4 743,691	4 750,035
114	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,671	10,732
115	FCP SECURITE	BNB CAPITAUX	27/10/08	27/05/22	6,655	168,487	170,964	171,358
116	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/05/22	322,056	10 967,515	11 481,006	11 502,223
117	FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	-	10 254,521	10 267,791
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
118	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	2,882	124,018	128,183	128,392

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

**** La Valeur Liquidative de TUNISIE SICAV a été divisée par deux depuis le 02/08/2022

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « TECHNOLATEX SA », par l'ouverture au public de FCP GAT PERFORMANCE, FCP GAT VIE MODERE et de FCP GAT VIE CROISSANCE ainsi que par le changement de la dénomination sociale de UNIVERS OBLIGATIONS SICAV, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
61. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

68. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla –Sfax El Jadida-	74 401 510
55.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1, km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609

98.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
99.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 27/06/2022

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
67	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkan- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
91	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (4)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

117	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

(4) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE LAND'OR

Siège social : BIR JEDID 2054 KHELIDIA

LA SOCIETE LAND'OR publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au **30 Juin 2022** accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes :

✓ **Mr Fahmi LAOURINE(AMC Ernest &Young)**

&

✓ **Mr Ahmed SAHNOUN (Les Commissaires aux Comptes Associés MTBF)**

BILAN
Arrêté au 30 Juin 2022

(Montants exprimés en dinar tunisien - DT)

ACTIFS	Notes	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs Immobilisés				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.1	3 752 111	3 094 399	3 563 078
Moins (Amortissement)		(2 668 874)	(2 419 256)	(2 529 701)
Total Immobilisations incorporelles		1 083 237	675 143	1 033 377
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.2	67 255 093	57 244 416	64 053 553
Moins (Amortissement)		(26 487 619)	(24 061 543)	(25 173 943)
Total Immobilisations corporelles		40 767 474	33 182 873	38 879 610
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3.3	42 911 176	26 538 677	26 538 677
Moins (provisions)		(3 695 480)	(3 695 480)	(3 695 480)
Total Immobilisations financières		39 215 696	22 843 197	22 843 197
Total des Actifs Immobilisés		81 066 407	56 701 213	62 756 184
Autres Actifs Non Courants	3.4	-	87 603	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		81 066 407	56 788 816	62 756 184
ACTIFS COURANTS				
Stocks	3.5	37 208 805	29 083 706	32 632 178
Moins (provisions)		(1 158 662)	(898 543)	(708 662)
Total des Stocks		36 050 143	28 185 163	31 923 516
Clients Et Comptes Rattachés	3.6	57 575 347	41 503 341	48 811 630
Moins (provisions)		(17 520 275)	(17 557 688)	(17 520 275)
Total des Clients et comptes rattachés		40 055 072	23 945 653	31 291 355
Autres Actifs Courants	3.7	10 044 036	7 511 381	8 853 445
Placements et autres actifs financiers	3.8	5 500 000	12 500 000	2 500 000
Liquidités Et Equivalents De Liquidités	3.9	1 570 426	8 840 022	4 459 977
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		93 219 677	80 982 219	79 028 293
TOTAL DES ACTIFS		174 286 084	137 771 035	141 784 477

BILAN
Arrêté au 30 Juin 2022

(Montants exprimés en dinar tunisien - DT)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES				
Capital Social	4.1	13 784 285	11 226 376	11 226 376
Réserves & Primes liées au Capital	4.1	68 425 504	47 305 573	47 305 573
Autres Capitaux Propres	4.1	3 328 951	3 106 451	3 354 122
Résultats reportés	4.1	8 884 074	5 399 972	5 399 972
Résultat de l'Exercice	4.1	1 411 528	4 131 524	7 733 201
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION		95 834 342	71 169 896	75 019 244
PASSIFS				
Passifs Non Courants				
Emprunts	4.2	9 020 683	2 950 803	2 424 695
Provisions	4.3	3 901 440	3 354 647	3 564 647
Total Des Passifs Non Courants		12 922 123	6 305 450	5 989 342
Passifs Courants				
Fournisseurs Et Comptes Rattachés	4.4	30 185 026	30 439 808	34 680 472
Autres Passifs Courants	4.5	8 965 458	8 242 680	5 353 799
Concours Bancaires Et Autres Passifs Financiers	4.6	26 379 135	21 613 201	20 741 620
Total Des Passifs Courants		65 529 619	60 295 689	60 775 891
TOTAL DES PASSIFS		78 451 742	66 601 139	66 765 233
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		174 286 084	137 771 035	141 784 477

ETAT DE RESULTAT**Arrêté au 30 Juin 2022**

(Montants exprimés en dinar tunisien - DT)

ETAT DE RESULTAT	Note	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION	5.1			
Revenus		82 274 236	75 955 803	154 771 468
Autres Produits d'Exploitation		697 944	174 560	1 266 679
Total Des Produits D'exploitation		82 972 180	76 130 363	156 038 147
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation de Stocks des Produits Finis	5.2	2 783 955	542 313	1 036 328
Achats Consommés	5.3	(61 300 035)	(51 686 751)	(106 814 227)
Achats		(62 753 930)	(54 994 205)	(113 617 198)
Variations Des Stocks		1 453 895	3 307 454	6 802 971
Autres achats	5.4	(1 659 043)	(1 523 037)	(3 268 350)
Charges De Personnel	5.5	(5 576 262)	(5 048 679)	(10 572 807)
Dotations Aux Amortissements Et Provisions	5.6	(2 253 493)	(1 463 841)	(2 897 466)
Autres Charges D'exploitation	5.7	(11 940 553)	(11 355 614)	(22 254 036)
Total Des Charges D'exploitation		(79 945 431)	(70 535 609)	(144 770 558)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 026 749	5 594 754	11 267 589
Charges Financières Nettes	5.8	(1 394 296)	(1 163 444)	(1 988 877)
Produits des placements		48 064	499 334	736 425
Autres Gains Ordinaires		171 882	120 157	195 400
Autres Pertes Ordinaires		-		(823 927)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		1 852 399	5 050 801	9 386 610
Impôt sur les bénéfices	5.9	(440 871)	(919 277)	(1 653 409)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 411 528	4 131 524	7 733 201

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Arrêté au 30 Juin 2022**

(Montants exprimés en dinar tunisien - DT)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	Notes	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Résultat net		1 411 528	4 131 524	7 733 201
Ajustements pour:				
Amortissements et provisions		2 253 493	1 463 840	2 897 466
QP des subventions aux investissements inscrites au résultat		(25 171)		247 671
Charges d'intérêt		280 076	204 196	348 161
Plus-value sur cession d'immobilisations		(200)	(57 000)	(57 000)
Variations des:				
Variation des stocks		(4 576 626)	(4 044 563)	(7 593 035)
Variation des créances		(8 763 717)	(3 642 041)	(10 950 330)
Variation des autres actifs		(1 190 591)	(2 432 625)	(3 879 133)
Variation des fournisseurs et autres passifs		(4 476 227)	13 440 037	17 129 447
Flux provenant des activités d'exploitation		(15 087 437)	9 063 368	5 876 448
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement				
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles.		(3 404 422)	(6 040 443)	(13 446 640)
Encaissements / cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		200	57 000	57 000
Décaissements affectés aux autres actifs non courants		-	-	-
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		(16 372 500)	(2 903 412)	(2 903 412)
Flux affectés aux activités d'investissement		(19 776 723)	(8 886 855)	(16 293 052)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Remboursement/ encaissement financement de stock et autres crédits de gestion		2 500 000	(7 380 935)	(7 650 000)
Paiement de dividendes		-	-	(2 245 275)
Encaissement provenant des comptes courants des actionnaires		23 021 181		
Encaissement des emprunts		7 000 000	-	-
Remboursement des emprunts		(764 584)	(2 084 437)	(2 972 666)
Flux provenant des/<affectés aux>activités de financement		31 756 597	(9 465 372)	(12 867 941)
Variation de Trésorerie		(3 107 563)	(9 288 859)	(23 284 545)
Trésorerie au début de l'exercice		(12 637 419)	10 647 126	10 647 126
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(15 744 982)	1 358 267	(12 637 419)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
Exercice arrêté au 30 Juin 2022

Présentation de la société :

La Société LAND'OR SA ("Land'Or " ou " société ") est une société anonyme de droit tunisien ayant démarré ses activités en juillet 1996. L'objet de la société est l'exploitation de toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à la fabrication, à la transformation, et au commerce des produits carnés et leurs abats, produits de la mer, fromages, plats cuisinés et tous produits agro-alimentaires.

Faits marquants de l'exercice :

- Réalisation une augmentation du capital pour un montant de 23.021.181 DT qui est réparti entre une augmentation du capital social de 2.557.909 DT d'un côté et 20.463 .272 DT de prime d'émission de l'autre côté.
- Réalisation d'une augmentation des titres de participation dans le capital de la filiale LMI d'un montant 16.372.500 DT.
- Lancement de la production d'un nouveau projet « Squeeze »
- Une hausse des ventes à raison de 8%.

1. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens (« DT ») et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société Land'Or, pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées par la société sont les suivantes :

	<i>Années</i>
<i>Progiciel SAP</i>	<i>10</i>
<i>Autres logiciels informatiques.</i>	<i>3</i>
<i>Dépôt de marques</i>	<i>3</i>
<i>Bâtiment industriel</i>	<i>35</i>
<i>Installations générales, agencements et aménagements (« AA ») des constructions</i>	<i>20</i>
<i>Installations techniques</i>	<i>20</i>
<i>Matériel industriel</i>	<i>20</i>
<i>Outillage industriel</i>	<i>10-15</i>
<i>A.A.matériel et outillage industriel</i>	<i>20</i>
<i>Matériel de transport des biens</i>	<i>7</i>
<i>Matériel de transport des personnes</i>	<i>10</i>
<i>Immobilisations à statut juridique particulier</i>	<i>7-10</i>
<i>Installations générales, agencements et aménagements divers («AAI»)</i>	<i>35</i>
<i>Equipement de bureau</i>	<i>10</i>

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

2.2 Frais préliminaires et charges à répartir

Les frais préliminaires sont les frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques (tels que les frais de marketing), ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs.

Les frais préliminaires et les charges à répartir sont portés à l'actif du bilan en autres actifs non courants dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés. Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité ou de leur constatation sans dépasser cinq ans, à partir de leur engagement.

2.3 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charges de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

Les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.4 Valeurs d'exploitation

Les stocks sont constitués principalement de produits finis et semi-finis, des pièces de rechange, des matières premières et des emballages.

Les matières premières, emballages et les pièces de rechange sont valorisées au prix d'achat majoré des frais directement liés à l'achat. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient réel. Le coût de revient comprend les frais directement imputés à la production ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production alloués à la production. Les frais communs sont alloués entre les différents produits selon des clés de répartition déterminés par le management. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La méthode de comptabilisation de flux d'entrée et de sortie de Stocks utilisée par la société est la méthode de l'inventaire permanent. Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente. »

La société dispose d'une comptabilité analytique gérée sur un logiciel qui permet la détermination des clés de répartition.

2.5 Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

2.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque

Date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux

Paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

2.7 Provisions pour risques et charges

> Provisions pour litiges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions

dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixée de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est mesurable.

> Provisions pour indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnité de départ à la retraite correspond à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculé selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.

2.8 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

2.9 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

La société ne fait pas recours à des moyens de couverture contre le risque de change. En effet, elle utilise, soit le financement en devise si la fluctuation du dinar vis-à-vis les autres devises étrangères est stable soit le financement des importations en dinars en cas de fluctuation importante du cours de change.

3. ACTIF

3.1. Immobilisations incorporelles :

Le détail de cette rubrique au 30/06/2022 est le suivant :

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Logiciels Informatiques	3 067 656	2 826 110	3 067 656
Dépôts de marques	356 662	114 834	320 012
Immobilisations incorporelles en cours	327 793	153 455	175 410
Total brut	3 752 111	3 094 399	3 563 078
Amortissements	(2 668 874)	(2 419 256)	(2 529 701)
Total net	1 083 237	675 143	1 033 377

⁽¹⁾ Le montant de 327.793 DT, qui figure parmi les « immobilisations incorporelles en cours » représente la somme versée pour l'achat d'un logiciel non encore mis en service à la date de clôture.

Les immobilisations incorporelles en cours sont comptabilisées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat majoré des frais annexes.

3.2. Immobilisations corporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Terrain nu	1 321 600	1 321 600	1 321 600
Terrain bâti	230 400	230 400	230 400
Bâtiment industriel	6 135 481	6 135 481	6 135 481
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5 082 350	4 646 035	4 965 802
Installations techniques	4 994 260	4 462 056	4 955 172
Matériels industriels	31 411 240	26 336 164	30 400 458
Outillages industriels	3 094 936	2 663 153	2 870 207
Matériels de transport des biens	2 038 310	1 069 598	1 590 596
Matériels de transport des personnes	2 252 183	619 127	1 185 191
Matériels de transport acquis en leasing	191 131	1 037 425	191 131
Equipements de bureau	323 111	306 960	309 662
Matériels informatiques	1 565 953	1 427 525	1 508 823
Immobilisations en cours	8 614 138	6 988 892	8 389 030
Total brut	67 255 093	57 244 416	64 053 553
Amortissements	(26 487 619)	(24 061 543)	(25 173 943)
Total net	40 767 474	33 182 873	38 879 610

(1) Les immobilisations à statut juridique particulier représentent les immobilisations acquises dans le cadre des contrats de leasing. Il s'agit de matériel de transport et de production dont la liste des contrats est la suivante :

N° de Contrat	VB au 31/12/2021	Amortissement Cumulé 2021	VCN 31/12/2021
141068	191 131	71 674	119 457
Total	191 131	71 674	119 457

N° de Contrat	Solde au 31/12/2021		Mouvements de la périodes 2022			Solde au 30/06/2022	
	Echéance A+1 AN	Echéance A-1 AN	Nouvel Emprunt	Paiements	Reclassements	Echéance A+1 AN	Echéance A-1 AN
141068	-	37 763	-	24 918	-	-	12 845
Total	-	37 763	-	24 918	-	-	12 845

3.3. Immobilisations Financières :

Cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Titres de participation	41 276 592	24 904 092	24 904 092
Dépôts et cautionnements	799	800	800
Créances immobilisées	1 633 785	1 633 785	1 633 785
Total brut	42 911 176	26 538 677	26 538 677
Provision pour dépréciation	(3 695 480)	(3 695 480)	(3 695 480)
Total net	39 215 696	22 843 197	22 843 197

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs dates d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Dénomination	Capital social	% du Capital	Montant de participation	Montant libéré en Devise	Montant libéré en DT	Montant Provision	Montant Net en DT
ECHARIKA ALYBIA TOUNISIA ALHADITHA LISSINAAT ALGHIDHAIIA ALMOUCHTARAKA	1 000 000 LYD	65%	650 000 LYD	195 000 LYD	226 799	(226 799)	-
LAND'OR FOODS & SERVICES	200 000 DT	99,97%	199 940 DT	199 940 DT	199 940		199 940
LAND'OR MAROC ⁽¹⁾	9 000 000 MAD	100%	9 000 000 MAD	9 000 000 MAD	1629616	(1 629 616)	-
LAND'OR USA HOLDING INC	650 000 USD	100%	650 000 USD	150 000 USD	205 280	(205 280)	-
LAND'OR MAROC INDUSTRIES (LMI)	126 985 000 MAD	100%	126 985 000 MAD	126 985 000 MAD	39 014 957		39 014 957
Total					41 276 592	(2 061 695)	39 214 897

(1) Land'Or Maroc a connu des difficultés opérationnelles et financières depuis 2013. Voir note 3.6 pour l'appréciation du risque lié à l'investissement dans la Land'Or Maroc.

Créances immobilisées :

Les créances immobilisées correspondent, à la cession de savoir-faire pour une valeur globale de 850.000 euros l'équivalent de 1.633.785 DT à la société libyenne ECHARIKA ALYBIA TOUNISIA ALHADITHA LISSINAAT ALGHIDHAIIA ALMOUCHTARAKA, et ce en vertu de la convention établie fin 2010. Compte tenu de l'évolution du contexte politique et économique en Libye, le management a décidé de provisionner à 100% les créances immobilisées ainsi que la participation dans la filiale Libyenne.

3.4. Autres actifs non courants :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Frais préliminaires	2 542 939	2 542 939	2 542 939
Charges à répartir	11 349 261	11 349 262	11 349 261
Total brut	13 892 200	13 892 201	13 892 200
Résorptions	(13 892 200)	(13 804 598)	(13 892 200)
Total net	-	87 603	-

3.5. Stocks :

Le solde de cette rubrique s'analyse de la manière suivante :

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Matières premières	16 669 502	13 618 141	13 468 593
Emballages	6 817 863	4 008 533	4 042 659
Matières consommables	209 655	147 572	157 970
Produits finis et en-cours	8 782 845	5 821 218	5 998 890
Stocks divers	4 034 692	3 313 050	3 695 916
Stocks en transit	694 248	2 175 192	5 268 150
Total brut	37 208 805	29 083 706	32 632 178
Provision pour dépréciation (1)	(1 158 662)	(898 543)	(708 662)
Total net	36 050 143	28 185 163	31 923 516

(1) il s'agit d'une provision qui couvre principalement le risque de l'obsolescence des emballages à la suite de changement de design ou de changement de composition des produits. La provision est détaillée comme suit :

En dinar tunisien (DT)	Valeur Brut 30/06/2022	Provision Stock _30/06/2022	Valeur Net 30/06/2022
Matières premières	16 669 502		16 669 502
Emballages	6 817 863	(1 158 662)	5 659 201
Matières consommables	209 655		209 655
Produits finis et en-cours	8 782 845		8 782 845
Stocks divers	4 034 692		4 034 692
Stocks en transit	694 248		694 248
Total	37 208 805	(1 158 662)	36 050 143

3.6. Clients et comptes rattachés

Le détail des comptes clients se présente comme suit :

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Clients	55 823 733	39 691 438	47 063 792
Clients FAE	-	3 473	-
Effets impayés	623 177	627 897	631 742
Chèques impayés	1 128 437	1 180 533	1 116 096
Total brut	57 575 347	41 503 341	48 811 630
Provision pour dépréciation	(17 520 275)	(17 557 688)	(17 520 275)
Total net	40 055 072	23 945 653	31 291 355

Les comptes clients au 30/06/2022 incluent une créance pour un montant de 40 972 761 DT (équivalent de 12 139 208 euros) sur la filiale marocaine LAND'OR Maroc, entièrement détenue par Land'Or.

Désignation	Montant en Euro	Montant actualisé en DT	Provision	Montant net
Créance relative à 2021&2022	8 161 629	26 527 741	-	26 527 741
Créance antérieure à 2015	5 960 492	14 445 020	(14 445 020)	-
Total	14 122 121	40 972 761	(14 445 020)	26 527 741

La société Land'Or Maroc a connu des difficultés d'exploitation et financières au cours des exercices

2013 et 2014, et qui se sont poursuivies en 2015, et ce suite à l'incident technique survenu en 2013 et l'interdiction par les autorités sanitaires marocaines d'importation des produits d'origine animale à partir de la Tunisie de septembre 2014 à mai 2015. Ces deux événements ont lourdement pesé sur la situation financière de Land'Or Maroc et sont à l'origine des pertes cumulées de Land'Or Maroc.

La société a engagé un plan de restructuration financière et opérationnelle de Land'Or Maroc. Le plan de restructuration financière inclut un abandon d'une partie de la créance et la conversion d'une autre partie en un prêt à moyen terme et une participation dans le capital social.

Ce plan a fait l'objet d'une demande d'autorisation déposée auprès de la Banque Centrale de Tunisie en date du 05/04/2016 et n'ayant pas encore reçu l'approbation définitive à la date de publication des états financiers.

Les créances détenues sur LAND'OR MAROC et postérieures à 2014 ne sont pas provisionnées, elles suivent un rythme de paiement régulier.

3.7. Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique s'analyse de la manière suivante :

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Personnel	194 300	70 280	31 750
Avances fournisseurs	209 002	2 100 670	38 532
Etat crédit d'impôt	8 026 596	4 641 007	7 536 628
Débiteurs divers	420 621	174 492	126 720
Créances sur des parties liées	114 185	114 185	114 185
Associés - dividendes à payer	-	-	2 317
Compte de régularisation actif	1 606 385	833 356	1 530 367
Total brut	10 571 089	7 933 990	9 380 499
Provision pour dépréciation	(527 053)	(422 609)	(527 054)
Total net	10 044 036	7 511 381	8 853 445

3.8. Placements et autres actifs financiers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Placements et autres actifs financiers	5 500 000	12 500 000	2 500 000
Total	5 500 000	12 500 000	2 500 000

Il s'agit des placements à court terme matérialisés par des certificats de dépôt renouvelables sur de très courtes périodes.

3.9. Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Valeurs à l'encaissement	1 190 794	2 596 394	1 115 291
Banques	369 677	6 227 606	3 339 669
Autres Valeurs	405	405	405
Caisses	9 550	15 617	4 612
Total	1 570 426	8 840 022	4 459 977

4. CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

4.1. Capitaux propres :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Capital Social	13 784 285	11 226 376	11 226 376
Réserves & Primes liées au Capital	68 425 504	47 305 573	47 305 573
Autres Capitaux Propres	3 328 951	3 106 451	3 354 122
Résultats reportés	8 884 074	5 399 972	5 399 972
Résultat de l'Exercice	1 411 528	4 131 524	7 733 201
Total des capitaux propres	95 834 342	71 169 896	75 019 244
Résultat par Action	0,102	0,368	0,689

Le capital social s'élève à 13 784 285 DT réparti au 30 Juin 2022 sur 13.784.285 actions d'une valeur nominale de (1) dinar chacune. Les actions sont toutes ordinaires.

Le résultat par action au titre de l'arrêté de 30 juin 2022 s'élève à 0,102 DT/action contre 0,368 DT/action pour l'arrêté 30 Juin 2021.

4.2. Emprunts :

Le solde de cette rubrique, qui correspond aux échéances à plus d'un an, s'analyse comme suit :

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Crédits BH	20 691	438 623	174 701
Crédits BT	8 999 992	2 499 996	2 249 994
Dette de location financière	-	12 184	-
Total emprunt	9 020 683	2 950 803	2 424 695

La variation des crédits bancaires correspond au reclassement des échéances à moins d'un an parmi les concours bancaires et autres passifs financiers à court terme.

Le détail des emprunts bancaires et de leasing à la date du 30 juin 2022 se détaille comme suit :

Banque	Montant en principal	Taux d'intérêts	Solde au 31/12/2021		Mouvements de la périodes 2021			Solde au 30/06/2022	
			Échéance à +1 an	Échéance à - 1 an	Nouveau Emprunt	Paiement	Reclassement	Échéance à +1 an	Échéance à - 1 an
BH	1 500 000	TMM+2%							
BT	3 000 000	TMM+2,25%							
BH	3 000 000	5,24%	114 096	441 674		217 934	114 095	-	337 836
BTK	2 000 000	BEI+2,75%							-
Attijari Bank	2 000 000	TMM+2,5%							-
BT	1 500 000	TMM+2,25%							-
BT	3 000 000	TMM+2,25%	2 249 994	541 671		250 002	250 002	1 999 992	541 671
BH	231 210	5,293%	60 606	96 890		37 333	39 914	20 691	99 471
BT	7 000 000				7 000 000			7 000 000	-
117215									-
117690								-	-
291040 / 291030				-				-	-
119960								-	-
119962				-				-	-
121825								-	-
126103				-				-	-
126202				-				-	-
130493			-	1				-	-
130986				-	1			-	-
134870								-	-
143149								-	-
141068				37 763		24 918		-	12 845
Total			2 424 695	1 117 997	7 000 000	530 187	404 012	9 020 683	991 822

4.3. Provisions :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Provision pour risques et charges	2 936 487	2 559 487	2 726 487
Provision pour départ à la retraite	964 953	795 160	838 160
Total Provision	3 901 440	3 354 647	3 564 647

4.4. Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Fournisseurs ordinaires locaux	6 864 204	5 944 425	6 745 099
Fournisseurs étrangers	11 470 885	7 864 127	14 189 250
Fournisseurs d'immobilisations	-	-	453 565
Fournisseurs, retenue de garantie	14 044	14 044	14 044
Fournisseurs, factures non parvenues	3 168 257	5 373 629	5 565 285
Effets à payer	8 667 637	11 243 583	7 713 229
Total	30 185 026	30 439 808	34 680 472

4.5. Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Rémunérations dues au personnel	1 371 117	1 307 710	1 730 188
Etat et collectivités locales	33 868	61 711	51 933
Actionnaires dividendes à payer	3 590 123	2 244 720	-
Créditeurs divers	713 559	652 957	670 707
Compte régularisation passif	3 256 791	3 975 582	2 900 971
Total	8 965 458	8 242 680	5 353 799

4.6. Concours bancaires et autres passifs financiers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Echéances à moins d'1 an BT	541 671	1 259 107	541 671
Echéance à moins d'1 an BH	437 307		538 564
Financement de stock et préfinancement export	2 500 000	60 476	-
Financement en devise	21 601 614	19 979 715	19 587 967
Concours bancaires	1 213 794	2 041	9 429
Financement factures		208 589	
Dettes de location financière à moins d'un an	12 844	66 789	37 763
Intérêts courus	71 905	36 484	26 227
Total	26 379 135	21 613 201	20 741 620

5. COMPTE DE RESULTAT

5.1. Produits d'exploitation :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Chiffre d'affaires local	62 621 524	51 620 212	102 757 621
Chiffre d'affaires export	19 652 712	24 335 591	52 013 847
Autres produits d'exploitation	697 944	174 560	1 266 679
Total des Produits d'exploitation	82 972 180	76 130 363	156 038 147

5.2. Variation de stocks des produits finis :

La variation de stocks des produits finis est passée d'un montant de 542 313 DT (Produit) au 30 Juin 2021 à un montant de 2 783 955DT (Produit) au 30 Juin 2022.

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Variation de Stocks des Produits Finis	(2 783 955)	(542 313)	(1 036 328)
Total Variation de stocks des produits finis	(2 783 955)	(542 313)	(1 036 328)

5.3. Achats Consommés

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Achats matières premières	53 893 173	46 330 548	91 335 893
Achats emballages et autres matières consommables	13 434 659	10 487 877	21 012 567
Achats en transit	(4 573 902)	(1 824 220)	1 268 738
Variation de stocks	(6 027 797)	(5 131 674)	(5 534 233)
Variation de stocks en transit	4 573 902	1 824 220	(1 268 738)
Total	61 300 035	51 686 751	106 814 227

5.4. Autres achats :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Autres achats stockés	530 939	414 132	910 434
Achats non stockés	1 128 104	1 108 905	2 357 916
Total	1 659 043	1 523 037	3 268 350

5.5. Charges de personnel :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Salaires et compléments de salaires	4 725 260	4 346 248(*)	9 105 655
Charges sociales légales	851 002	702 431	1 467 152
Total	5 576 262	5 048 679	10 572 807

(*) Détail 30062021 rectifié

5.6. Dotations aux amortissements et aux provisions :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Dotations aux amortissements	1 466 699	1 185 005	2 531 481
Dotations aux provisions	786 794	1 246 135	1 441 767
Total	2 253 493	2 431 140	3 973 248
Reprise sur Provisions	-	(967 299)	(1 075 782)
Total net	2 253 493	1 463 841	2 897 466

5.7. Autres charges d'exploitation :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Services extérieurs (1)	3 693 737	3 609 232	7 669 427
Autres services extérieurs (2)	7 668 426	7 443 272	13 859 057
Charges diverses ordinaires	147 042	43 988	201 759
Impôts et taxes	431 348	259 122	523 793
Total	11 940 553	11 355 614	22 254 036

(1) Les services extérieurs regroupent les charges suivantes :

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Etudes et prestation de services	2 161 419	2 444 770	4 692 787
Sous-traitance et locations	300 489	200 335	556 278
Maintenance	820 654	616 788	1 576 894
Assurances	393 662	347 339	790 830
Etudes et recherches	17 513	-	52 638
Total	3 693 737	3 609 232	7 669 427

(2) Les autres services extérieurs regroupent les charges suivantes :

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Frais Marketing	1 488 267	1 709 750	2 703 530
Publicité	2 190 166	1 524 366	3 000 486
Transport et frais de ventes	2 648 894	3 063 233	6 143 841
Personnel Intérimaires & honoraires	931 068	813 500	1 397 991
Voyages et déplacements	292 012	130 747	316 870
Autres services extérieurs	118 019	183 504	296 339
Etudes et recherches	-	18 172	-
Total	7 668 426	7 443 272	13 859 057

5.8. Charges financières nettes :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Intérêts relatifs au crédit BT	246 262	119 996	238 541
Intérêts relatifs au crédit BH	32 671	28 030	49 558
Intérêts relatifs au crédit ATTIJARI	-	-	-
Intérêts relatifs au crédit BTK	-	10 069	11 549
Autres intérêts	1 143	46 101	48 514
Perte de change nette (1)	(120 377)	(11 548)	(266 586)
Intérêts sur crédits de gestion et autre frais financiers	1 234 597	970 796	1 907 301
Total	1 394 296	1 163 444	1 988 877

(1) Le détail de la différence de change se présente comme suit :

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Pertes de changes latentes	1 765 940	2 258 638	2 163 704
Pertes de changes réalisées	310 577	543 554	901 277
Total pertes de change	2 076 517	2 802 192	3 064 981
Gains de changes latents	(1 674 345)	(2 275 974)	(2 279 905)
Gains de changes réalisés	(522 549)	(537 766)	(1 051 662)
Total des gains de change	(2 196 894)	(2 813 740)	(3 331 567)
Total différences de change	(120 377)	(11 548)	(266 586)

5.9. Produits de placements :

Le solde des produits de placement s'élève au 30 Juin 2022 à 48 064 TND.

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Produits des placements	48 064	499 334	736 425
Total	48 064	499 334	736 425

5.10. Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève au 30/06/2022 à 440 871 DT. Ce montant comprend la contribution sociale solidaire instaurée par l'article 53 de la loi de finance 2018 qui s'élève à 27 554 DT

Le décompte fiscal est présenté au niveau de l'annexe 3.

<u>En dinar tunisien (DT)</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Impôts sur les Bénéfices	413 317	770 263	1 410 567
Contribution Conjoncturelle	27 554	51 351	94 038
Impôts RS Libérateur	-	97 663	148 804
Total	440 871	919 277	1 653 409

6. ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

6.1. Eléments composant les liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés par les comptes de banques et établissement financiers assimilés ainsi que les comptes de caisse et les valeurs à l'encaissement.

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Placements	5 500 000	12 500 000	2 500 000
Liquidités et équivalents de liquidités	1 570 426	8 840 022	4 459 977
Concours Bancaires	(22 815 408)	(19 981 755)	(19 597 396)
Trésorerie	(15 744 982)	1 358 267	(12 637 419)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(15 744 982)	1 358 267	(12 637 419)

6.2. Méthode adoptée pour déterminer la composition des liquidités et équivalents de liquidités et effet de tout changement de méthode en la matière :

La méthode utilisée pour déterminer la composition de liquidités et équivalents de liquidités, est

a méthode autorisée pour la détermination des liquidités et équivalents de liquidités.

7. NOTES COMPLEMENTAIRES.

7.1. Note sur les événements postérieurs à la date de clôture :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'Administration du 01 Septembre 2022.

Nous n'avons pas identifié de situations ou événements survenus après la date de clôture de la période 2022 impliquant la modification de certains postes de l'actif ou du passif ou nécessitant une information complémentaire.

7.2. Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les principaux actionnaires et dirigeants ainsi que les sociétés du Groupe Land'Or.

7.2.1. Transactions avec les parties liées.

La politique de fixation des prix adoptée entre les parties liées est conforme aux pratiques du marché

Produits réalisés par Land'Or avec les sociétés du Groupe

- Le montant des ventes de marchandises par Land'Or à Land'Or Maroc s'élève au 30/06/2022 à 9 734 663 503 DT (2 986 245 €).
- Une convention de location de bureaux et divers matériels a été conclue le premier janvier 2003 avec la société LAND'OR FOODS & SERVICES SA (LFS). Un avenant a été conclu en 2014. Le montant annuel des loyers facturés par Land'Or au titre de 30 juin 2022 s'élève à 126.639,038 DT.

Relation avec Land'Or Maroc Industries

Land 'Or SA a acheté auprès de sa filiale « Land'Or Maroc Industrie SARL » des matières premières pour une valeur de 26.806 DT. Le compte de Land'Or Maroc Industrie au 30Juin 2022 est créditeur de 26 806 DT. Au cours du premier semestre 2022, il ya un produit à recevoir de 364 391 DT qui va faire l'objet d'une facturation de land'Or à Land'Or Maroc Industries qui est répartie comme suit :

- Frais de voyages d'un montant 157.944DT
- Frais de personnel d'un montant 206.447DT

Relation avec Land'Or Holding

Courant 2022, la société Land'Or a facturé à la société Land'Or Holding un montant de 3.646 DT (HTVA) au titre de la location de bureaux situés à Bir Jedid, 2054, Khelidia.

Prestations facturées par les sociétés du groupe :

LFS a fourni à Land'Or au titre de l'exercice 2022 des prestations s'élevant à 3 548 210 DT qui se détaillent comme suit :

- Prestation de services : 2.161.419 DT.
- Transport Marchandises : 1.386.791 DT.

Garanties, sûretés réelles et cautions données

- Cautions solidaire au profit de Land'Or Food & Services (LFS) :

La société Land'Or s'est portée caution solidaire pour le remboursement de l'enveloppe de crédits de gestion de 550.000 DT en principal contracté par la société LFS, auprès de la Banque de Tunisie.

Le montant restant à rembourser au 30/06/2022 s'élève à 0 DT.

- Cautions solidaire au profit de Land'Or Maroc Industries (LMI) :

La société Land'Or s'est portée caution solidaire pour le remboursement du crédit à moyen terme contracté par Land'Or Maroc Industries auprès de la BERD pour un montant en principal de 82,2 Millions de Dirhams marocains soit l'équivalent de 25.484.466 DT.

Le montant restant à rembourser au 30/06/2022 s'élève à 25.484.466 DT.

7.2.2. Soldes avec les parties liées

En dinar tunisien (DT)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Créances			
Land'Or Maroc (1)	40 972 761	26 772 371	34 723 566
LFS	150 701	416 906	-
Land'Or Holding	-	22 511	-
LMI	364 391		
Total créances	41 487 853	27 211 788	34 723 566
Avances			
Land'Or Maroc (2)	17 131	17 131	17 131
LAND'OR USA HOLDING (2)	97 054	97 054	97 054
Total avances	114 185	114 185	114 185
Dettes			
LFS	2 785 155	2 633 785	192 032
LMI	26 806	-	26 806
Total Dettes	2 811 961	2 633 785	218 838

(1) Solde provisionné à hauteur de 14.445.020 DT

(2) Solde intégralement provisionné

7.2.3. Obligations et engagements de la société LAND'OR envers les dirigeants

Au cours l'exercice 2022, Land'Or a alloué à la Direction Générale de la société une rémunération brute de 494.053 DT.

L'administrateur salarié est lié à la société par un contrat de travail avant la prise de ses fonctions d'administrateur, sa rémunération et les avantages lui revenant sont fixés par son contrat de travail.

Une estimation de départ à la retraite pour l'administrateur salarié et le DG de 334.626 DT est enregistrée dans la rubrique provision pour départ à la retraite (Note 4.3) conformément à la convention sectorielle.

Annexes

Annexe (1): Tableau d'Amortissement des Immobilisations Corporelles & Incorporelles

Annexe (2): Tableau de Résorption des Autres Actifs Non Courants

Annexe (3): Tableau de détermination du Résultat Fiscal

Annexe (4): Schéma des soldes intermédiaires de gestion

Annexe (5): Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Annexe (6): Tableau des engagements Hors Bilan

Annexe (7): Tableau de mouvements des capitaux propres

Annexe (1)

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 30/06/2022

RUBRIQUE	VB REVAL 01/01/22	ACQUISIT° 2022	VALEUR CESSION 2022	TRANSFERT 2022	VB AU 30/06/2022	AMORT. ANTERIEUR	DOTATION 2022	REPRISE /CESSION 2022	TRANSFERT 2022	AMORT. CUMUL. 2022	VCN 30/06/2022
BATIMENT INDUSTRIEL	6 135 481	-	-	-	6 135 481	2 340 576	98 179	-	-	2 438 755	3 696 726
EQUIPEMENT DE BUREAU	309 662	12 170	-	1 279	323 111	230 155	7 178	-	-	237 333	85 778
IMMO. A STATUT JURIDIQUE PART.	191 131	-	-	-	191 131	71 674	11 847	-	-	83 521	107 610
INST.G.AA CONST.	4 965 802	71 615	-	44 933	5 082 350	2 421 758	102 376	-	-	2 524 134	2 558 216
INSTAL. TECHNIQ.	4 955 172	39 088	-	-	4 994 260	3 134 286	90 289	-	-	3 224 575	1 769 685
MAT.DE TRANSP. DE PERS.	1 590 596	-	-	661 587	2 252 183	901 364	82 440	-	508 315	1 492 119	760 064
MAT.DE TRANSP.BIENS	1 185 191	155 000	-	698 119	2 038 310	370 001	93 567	-	184 707	648 275	1 390 035
MAT.INDUSTRIEL	30 400 458	188 652	(13 850)	835 980	31 411 240	12 880 482	707 060	(13 850)	693 022	12 880 670	18 530 570
MAT.INFORMATIQUE	1 508 823	57 130	-	-	1 565 953	1 181 532	55 526	-	-	1 237 058	328 895
OUTILLAGE INDUST.	2 870 207	150 799	-	73 930	3 094 936	1 642 115	79 064	-	-	1 721 179	1 373 757
TERRAIN NU	1 321 600	-	-	-	1 321 600	-	-	-	-	0	1 321 600
TERRAIN BATI	230 400	-	-	-	230 400	-	-	-	-	0	230 400
IMMOBILISATIONS CORP.EN COURS	8 389 030	2 540 936	-	(2 315 828)	8 614 138	-	-	-	-	0	8 614 138
Total	64 053 553	3 215 390	(13 850)	-	67 255 093	25 173 943	1 327 526	(13 850)	-	26 487 619	40 767 474

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 30/06/2022

RUBRIQUE	VB REVAL 01/01/22	ACQUISIT° 2022	VALEUR CESSION 2021	TRANSFERT 2021	VB AU 30/06/2022	AMORT. ANTERIEUR	DOTATION 2022	REPRISE /CESSION 2022	TRANSFERT 2022	AMORT. CUMUL. 2022	VCN 30/06/ 2022
LOGICIEL INFORMATIQUE	3 067 656	-	-	-	3 067 656	2 220 009	103 560			2 323 569	744 087
DEPOT DE MARQUE	320 012	36 650	-	-	356 662	309 692	35 613			345 305	11 357
IMMOBILISATIONS INCORP.EN COURS	175 410	152 382	-	-	327 792	-	-			-	327 792
Total	3 563 078	189 032	-	-	3 752 111	2 529 701	139 173	-	-	2 668 874	1 083 237

Annexe (2)

TABLEAU DE RESORPTION DES FRAIS PRELIMINAIRES AU 30/06/2022

RUBRIQUE	VB REVAL 01/01/22	ACQUISIT° 2021	VALEUR CESSION 2021	TRANSFERT 2021	VB AU 30/06/2022	AMORT. ANTERIEUR	DOTATION 2022	REPRISE /CESSION 2022	TRANSFERT 2022	AMORT. CUMUL. 2022	VCN 30/06/2022
FRAIS PRELIMINAIRES	2 542 939	-	-	-	2 542 939	2 542 939	-	-	-	2 542 939	-
CHARGES A REPARTIR	11 349 261	-	-	-	11 349 261	11 349 261	-	-	-	11 349 261	0
Total	13 892 200	-	-	-	13 892 200	13 892 200	-	-	-	13 892 200	0

Annexe (3)

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

DESIGNATION	A IMPOSER	A DEDUIRE
BENEFICE NET COMPTABLE	1 411 528	
A REINTEGRER	3 018 262	
Amortissements des voitures de tourisme d'une puissance supérieure à 9 chevaux	4 223	
Charges sur voitures de tourisme d'une puissance supérieure à 9 chevaux	10 853	
Provisions constituées (Créances client)		
Provisions constituées (stock)	450 000	
Cadeaux et frais de réceptions excédentaires		
Impôt sur les sociétés	440 871	
Taxe sur les voyages	540	
Amendes et pénalités non déductibles	9 042	
Pertes de changes non réalisées	1 765 940	
Autres Réintégrations	336 794	
A DEDUIRE		1 674 345
Reprise sur provision clients		
Reprise pour provision de stock non déduite initialement		
Gains de changes non réalisés		1 674 345
Reprise sur Autres réintégrations		
RESULTAT FISCAL AVANT DEDUCTION DES PROVISIONS		
Bénéfice	2 755 445	
Déficit		
RESULTAT FISCAL AVANT DEDUCTION DES REPORTS DEFICITAIRES		
Bénéfice	2 755 445	
Déficit		
RESULTAT AVANT AMORTISSEMENT DE L'EXERCICE		
Bénéfice	2 755 445	
Déficit		
RESULTAT APRES REPORT DEFICITAIRE		
Bénéfice	2 755 445	
Déficit		
BASE DE L'IMPÔT MINIMUM AU TAUX DE 15%	2 755 445	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS AU TAUX DE 15%	413 317	
CONTRIBUTION SOCIALE CONJONCTURELLE (1%)	27 554	

Annexe (4)

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 30/06/2022

PRODUITS		CHARGES		SOLDES		30/06/2022	30/06/2021	
(1)	Ventes des Marchandises et autres produits d'exploitation	-	Coût d'achat des marchandises vendues	.	Marge Commerciale	-	-	
(2)	Revenus et autres produits d'exploitation	82 972 180						
	Production stockée	-	Ou (Déstockage de production)	(2 783 955)				
	Production Immobilisée							
	Total	82 972 180	Total	(2 783 955)	.	Production	85 756 135	76 672 676
.	(2) Production	85 756 135	Achats consommés	62 959 079	.	Marge sur coût matières	22 797 057	23 462 888
.	(1) Marge Commerciale		- (1) et (2) Autres charges externes	11 509 205				
.	(2) Marge sur coût matière	22 797 057						
.	Subvention d'exploitation							
	Total	22 797 057	Total	11 509 205	.	Valeur Ajoutée Brute (1) et (2)	11 287 852	12 366 396
.	Valeur Ajoutée Brute	11 287 852	Impôts et taxes	431 348				
			Charges de personnel	5 576 262	.	Excédent Brut ou Insuffisance		
			Total	6 007 610		D'exploitation	5 280 242	7 058 595
.	Excédent brut d'exploitation	5 280 242	ou Insuffisance brute d'exploitation					
	Autres produits ordinaires	171 882	Autres charges ordinaires	-				
	Produits financiers	48 064	Charges financières	1 394 296				
	Transferts et reprises de charges		- Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	2 253 493				
			Impôt sur le résultat ordinaire	440 871	.	Résultat des Activités Ordinaires		
	Total	5 500 188	Total	4 088 660		(positif ou négatif)	1 411 528	4 131 524
.	Résultat positif des Activités ordinaires		- Résultat négatif des activités ordinaires	1 411 528				
	Gains extraordinaires		- Pertes extraordinaires	-				
	Effets positif des modifications comptables		- Effet négatif des modifications comptables	-				
			impôt sur les éléments extraordinaires et sur les modifications comptables	-	.	Résultat Net après Modifications		
	Total	-	Total	1 411 528		Comptables	1 411 528	4 131 524

Annexe (5)

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilation			Observations
		Coût des ventes	Frais de distribution	Frais D'administration Autres Charges	
Achats de matières et Emballages	62 126 343	62 126 343	-	-	-
Achats matières et fournitures	2 286 631	2 089 743	88 194	108 694	-
Autres services extérieurs	7 125 304	155 815	6 171 520	797 969	-
Charges diverse ordinaires	147 042	29 366	26 457	91 219	-
Charges Financières	1 394 296	-	-	1 394 296	-
Dotations aux Amortissements et aux provisions	2 253 493	-	-	2 253 493	-
Impôts sur les bénéfices	440 871	-	-	440 871	-
Impôts ,taxes et versements assimilés	431 348	93 249	14 377	323 722	-
Personnel &Personnel extérieur à l'entreprise	6 119 384	4 230 532	89 759	1 799 093	-
Services extérieurs	3 693 737	766 857	2 685 520	241 360	-
Total	86 018 448	69 491 904	9 075 827	7 450 717	-

Annexe (6)

TABLEAU DE ENGAGEMENTS HORS BILAN

1- ENGAGEMENTS FINANCIERS

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entreprises liées	Associés	Provisions	Observations
1- Engagements donnés							
1-a Garanties personnelles							
Cautonnement	550 000	BT					Caution solidaire LFS
Cautonnement	25 484 466	BERD	-				Caution solidaire et personnelle au profil Land'Or Maroc Industries
Aval	-						
Autres garanties	-						
1-b Garanties réelles							
Hypothèque	13 392 182	BT					en 1er rang lot de terrain SELMA II
	451 839	BH					en rang utile lot de terrain SELMA II
Nantissement	13 392 182	BT					en 1er rang Fond de commerce et matériel
	451 839	BH					en rang utile Fond de commerce et matériel
1-c Effets escomptés non échues							
1-d Créances à l'exportation							
1-e Abandon de créances							
1-f Prime de remboursement obligations non convertibles							
Total	53 722 508						
2- Engagements reçus							
2-a Garanties personnelles							
Cautonnement							
Aval							
Autres garanties							
2-b Garanties réelles							
Hypothèque							
Nantissement							
2-c Effets escomptés non échus							
	6 021 434						
2-d Créances à l'exportation (Lettre de crédit)							
2-e Abandon de créances							
Total	6 021 434						
3- Engagements réciproques							
Loyer de leasing	38 794						Nantissement sur le matériel
Crédit consenti non encore versé							
Avals et Cautions	2 361 787						
Total	2 400 581						

2- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

POSTES CONCERNES	VALEUR COMPTABLES DES BIENS DONNES EN GARANT	PROVISIONS
Emprunt Obligatoire		
Emprunt d'investissement		
Emprunt courant de gestion		
Autres		

Annexe (7)

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

En Dinars	Capital Social	Réserves & Primes liées au Capital	Autres Capitaux Propres	Résultats reportés	Résultat de l'Exercice	Total des capitaux propres
Soldes au (31/12/2020) avant affectation	11 226 376	49 266 639	3 106 451	(563 523)	6 247 704	69 283 647
Affectation et imputations (AGO 25/06/2021)		284 209		5 963 495	(6 247 704)	-
Distribution des Dividendes (AGO 25/06/2021)		(2 245 275)				(2 245 275)
Subvention Mise à Niveau			247 671			247 671
Résultat de l'exercice 2021					7 733 201	7 733 201
Soldes au (31/12/2021) avant affectation	11 226 376	47 305 573	3 354 122	5 399 972	7 733 201	75 019 244
Affectation et imputations (AGO 28/06/2022)		656 659		7 076 542	(7 733 201)	-
Augmentation de capital (AGE 19/11/2021)	2 557 909	20 463 272				23 021 181
Distribution des Dividendes (AGO 28/06/2022)				(3 592 440)		(3 592 440)
Subvention Mise à Niveau			(25 171)			(25 171)
Résultat arrêté 30/06/2022					1 411 528	1 411 528
Soldes au (30/06/2022) avant affectation	13 784 285	68 425 504	3 328 951	8 884 074	1 411 528	95 834 342

TUNIS, le 08 septembre 2022

Messieurs les Actionnaires de la Société
Land'Or S.A.
Bir Jedid, 2054-Khelidia

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2022

Introduction

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier et conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société LAND'OR SA (« Société » ou « Land'Or ») portant sur la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres positifs de 95.834.342 DT y compris le résultat net bénéficiaire de la période de 1.411.528 DT.

La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée à la pandémie Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société LAND'OR SA au 30 juin 2022 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

A.M.C Ernst & Young
Fehmi Laourine
Associé

Les Commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F
Ahmed Sahnoun
Associé